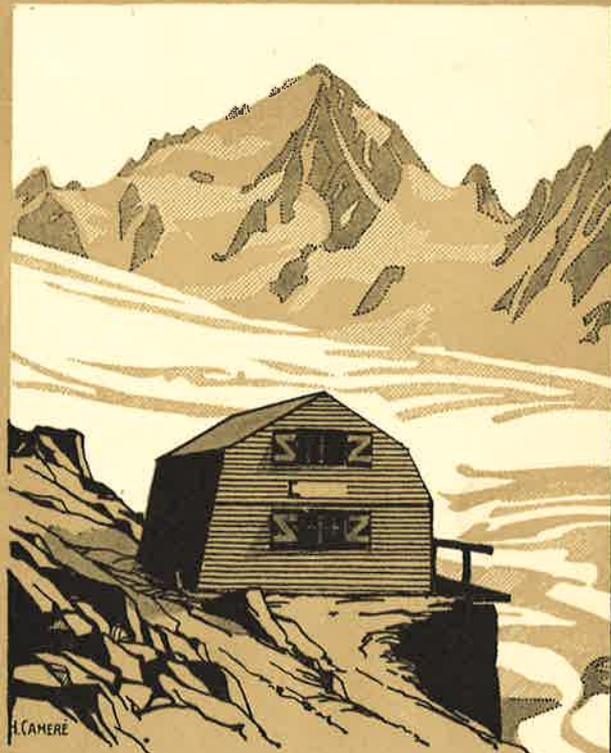


CLUB ALPIN FRANÇAIS

SECTION DE PARIS
ET SKI CLUB ALPIN PARISIEN
7 RUE DE LA BOÉTIE. PARIS. 8^e



BULLETIN TRIMESTRIEL

OCTOBRE 1935

Prix : 2 Francs

N° 8

Paiement de la cotisation 1936

Le Trésorier prie instamment ses collègues d'acquitter leur cotisation 1936 avant le 1^{er} janvier et même le plus tôt possible, à partir du 1^{er} novembre

Il leur sera infiniment reconnaissant de ne pas attendre, pour opérer ce versement, la fin de l'année, époque de surmenage intense.

Le paiement doit être fait de préférence par virement ou chèque postal (compte Paris 1868), sinon par chèque barré payable à Paris. Il peut encore être reçu au Siège social, de 9 h. 30 à midi et de 14 heures à 17 heures au plus tard.

Les membres du Ski Club Alpin Parisien sont priés d'ajouter leur cotisation, soit 12 francs, à celle de la Section.

MEMBRES PAR CATÉGORIE		Montant total de la cotisation, timbre-quitte et poste pour retour compris
Membres Français ou Titulaires		
T.	Membres ordinaires	56. »
T. H.	— — habitant hors de France (poste comprise)	67. »
D.	Femmes de membres titulaires	25.25
M.	Membres âgés de moins de 25 ans	35.75
M. s. M.	— — — ne recevant pas « La Montagne »	20.75
A. S.	Membres faisant partie d'une autre section à laquelle ils paient la cotisation centrale	20.75
Membres Etrangers ou Associés		
E. F.	Etrangers habitant la France	56. »
E. H.	— — hors de France (poste comprise)	67. »
D. E.	Femmes de membres étrangers	25.25
M. E.	Etrangers âgés de moins de 25 ans, habitant la France	35.75
M. E. H.	Etrangers âgés de moins de 25 ans, habitant hors de France.	46.75
M. E. s. M.	Etrangers âgés de moins de 25 ans, ne recevant pas « La Montagne »	21.75
Membres du Ski Club Alpin Parisien ou S. C. A. P.		
	Cotisation unique.	12. »

OBSERVATIONS IMPORTANTES

- 1^{er} Donner très lisiblement ses nom, prénom et adresse sans oublier le numéro du carnet de sociétaire.
- 2^e En cas de changement d'adresse, préciser cette modification et ajouter 1 franc au montant de la cotisation.
- 3^e A défaut de démission signifiée avant le 31 Décembre, la cotisation de l'année suivante est due intégralement. (Art. 34 des statuts.)
- 4^e Adresser la correspondance à : **Section de Paris** du Club Alpin Français, 7 rue La Boétie, Paris, 8^e.

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse

BULLETIN TRIMESTRIEL

de la Section de Paris du Club Alpin Français
et du Ski Club Alpin Parisien

7, Rue La Boétie, 7 — PARIS-8^e

Téléphone Anjou 54-45

Fête d'été de la Section de Paris à Lyons-la-Forêt

23 juin 1935 ! Lyons-la-Forêt ! Une date et un nom qui auront retenti plus d'une fois aux oreilles de notre distingué Secrétaire général, organisateur de la fête annuelle de la Section de Paris et du S. C. A. P.

Les pessimistes n'avaient-ils pas dit en effet qu'une concentration de Parisiens dans la plus belle hêtraie de France était vouée d'avance à un échec en raison de la crise, des difficultés d'accès, etc...

Disons tout de suite que leurs sinistres prédictions ne se sont pas réalisées et que la dernière fête d'été de la Section ne le céda en rien à la première sous le rapport de l'organisation, de la gaité et du nombre des participants.

Profitant de la semaine anglaise et d'un soleil radieux, un groupe d'une dizaine de campeurs auquel s'était joint le représentant des Campeurs de France, lui-même membre du C. A. F., partit dès le samedi après-midi et installa ses tentes sous les ramures du Gros Chêne de l'Homme Mort.

Le dimanche matin, le train spécial à tarifs individuels réduits, obligamment mis à la disposition des membres du Club Alpin et de leurs invités par la Compagnie des Chemins de fer de l'État que nous sommes heureux de remercier ici, débarqua à Ménesqueville, Lisors-Verclives et Charlevall des centaines de touristes.

Immédiatement ces derniers se groupèrent auprès des divers commissaires de la Section de Paris, qui, avec leur compétence habituelle, les pilotèrent à travers les magnifiques futaies de la forêt de Lyons en leur faisant visiter les sites les plus pittoresques : abbaye de Mortemer, les Taimières, sources de Fouillebroc, etc...

Un succulent déjeuner de 400 couverts réunit dans les jardins fleuris de l'hôtel de la Licorne les touristes des divers groupes.

La bonne entente et la gaieté dont ne se départirent pas les convives prouvèrent une fois de plus les liens d'étroite camaraderie unissant les membres du C. A. F., qu'ils soient alpinistes, touristes ou simples promeneurs.

Après les chœurs entonnés au dessert par la chorale créée et animée par M. Godde, ce fut la dislocation générale.

Les divers groupes se reformèrent pour regagner par la forêt les gares où le train spécial réunit à nouveau tous les participants de cette charmante fête de famille qui en conserveront longtemps un excellent souvenir en attendant avec impatience celle de juin 1936.

J. T.

Les joies du Camping l'hiver

Le camping s'est développé très rapidement au sein de la Section de Paris et de tous côtés nous sont parvenues des cartes postales de collègues campeurs, enthousiasmés par leurs vacances passées sous la tente.

L'élan est maintenant donné et rien ne doit plus le ralentir, d'autant plus que voici revenue la saison la plus propice au camping pédestre itinérant.

Eh oui ! quelque paradoxal que cela puisse sembler, c'est l'hiver que les amateurs de folles randonnées à travers les forêts désertes apprécient davantage leurs tentes.

Sans doute les longues journées d'été favorisent le camping fixe; mais ce dernier peut-il intéresser longtemps un sportif ? Nous ne le croyons guère. Le camping pédestre d'été est pénible; il y a la chaleur, les moustiques, les serpents, etc..., et puis la brièveté des nuits qui favorise peu le sommeil et même le repos.

En hiver au contraire il est tellement agréable de se promener au frais, même le soir, surtout par les beaux clairs de lune. C'est d'ailleurs à cette saison qu'un campeur peut apprécier sa tente et reconnaître les bonnes qualités de son matériel. A ce moment le camping devient véritablement un sport; monter sa tente en pleine nuit, lorsqu'il pleut à torrents ou que la bise glacée rend les doigts gourds, faire sa popote à la lueur d'une bougie sur un réchaud qui, par son ronronnement vous tient compagnie, déguster un bon potage lorsqu'on est enfoui dans son duvet, voici des souffrances volontaires acceptées et... des joies, que seuls connaissent les campeurs d'hiver.

En ces nuits de décembre passées en plein bois où le bruissement des branches dépourvues de feuilles vous berce et vous endort ! Quel bien-être on en ressent lorsqu'on songe surtout à la chaleur abrutissante des radiateurs des

appartements parisiens qui empêche le sommeil d'être réparateur !

Que l'on vienne pas nous objecter des dangers inexistants : froid, humidité, obscurité, etc...

Le matériel de camping est maintenant suffisamment au point pour offrir toutes garanties.

Les tentes sont étanches et résistent parfaitement aux tempêtes et pluies les plus violentes; les tapis de sol sont complètement imperméables et ne laissent pénétrer aucune humidité; les tapis de laine, quoique légers, sont très chauds et les matelas pneumatiques isolent moëlleusement.

Les sacs de couchage en nubienne de laine, les couvertures de duvets et les pyjamas en tricot permettent, même aux frileux, de résister aux températures les plus basses qui puissent se trouver dans nos régions.

Quant à l'obscurité, elle est vaincue par les lampes frontales, les torches électriques de tous modèles et surtout les bougies qui dispensent avec leur clarté une chaleur non négligeable.

Dans ces conditions, nous ne doutons pas un seul instant que nos collègues bien entraînés au camping par leurs vacances d'été qui leur ont permis de se familiariser avec leur matériel, seront toujours des plus assidus aux sorties-camping d'hiver pour la plus grande satisfaction des commissaires organisateurs.

En échange, ceux-ci seront toujours heureux de les faire profiter de leurs conseils, fruits d'une longue expérience, et de leur préparer des randonnées aussi intéressantes que variées.

Jean TOLLU.

P. S. — De nombreuses sorties-camping sont organisées entre collègues, sans pouvoir être annoncées longtemps à l'avance. Consulter pour cela les affiches spéciales apposées au siège, le jeudi précédant l'excursion.

Adresses des gardiens des refuges de la Section de Paris

Leschaux : M. Louis Couttet, gardien du refuge de Leschaux, Le Lavanchez, par Chamonix (Haute-Savoie).

Albert I^{er} : M. Ulysse Simond, gardien du refuge Albert I^{er}, chalet de Charamillon, par Argentière (Haute-Savoie).

Argentière : M. Benoît Simond, gardien du refuge d'Argentière, pavillon de Lognan, par Argentière (Haute-Savoie).

Tête Rousse : M. Georges Orset, gardien du refuge de Tête Rousse, à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie).

Aigle : M. Xavier Carraud, guide, La Grave (Hautes-Alpes).

Hommage rendu à notre collègue Georges Pagès

Le vendredi 28 juin a eu lieu dans les salons de la Sorbonne et sous la présidence du recteur, M. Charlety, une réunion pour fêter l'élection de notre collègue Georges Pagès à l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

La Section de Paris avait tenu à s'associer à l'hommage rendu à notre éminent collègue et ami dont le dévouement à notre Club s'est manifesté de façon si efficace. En effet, Georges Pagès a été un des pionniers de ces caravanes scolaires qui ont amené à la montagne tant de jeunes générations, et nous avons voulu profiter de cette occasion pour lui témoigner notre reconnaissance et pour lui dire combien

Le Club Alpin Français était fier de le compter parmi ses membres.

Au cours de l'allocution que M. Pagès a prononcé pour remercier les organisateurs de cette manifestation, il a tenu à exprimer sa gratitude à ses collègues de la Sorbonne et à ses élèves et il a réservé des paroles particulièrement aimables pour le Club Alpin dont il a souligné l'action bien-faisante et éminemment éducatrice.

Aux Excursionnistes

Dans une lettre adressée récemment à *La Montagne*, le R. P. Paulin, du Collège Saint-Xavier, à Pontoise, voulait bien nous aviser que son Supérieur et lui-même seraient très heureux d'accueillir les membres ou groupes de membres du C. A. F., désirant visiter le Collège « héritier d'une abbaye célèbre, vaste et très à la page ». C'est avec plaisir que nous portons cette information à la connaissance de nos collègues de la Section de Paris et que nous remercions le Supérieur du Collège et le R. P. Paulin de leur obligeance et de leur dévouement pour notre Club.

Programme de Voyages collectifs, Excursions et Écoles d'escalades

4^e trimestre 1935

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les commissaires agréés par le Comité de la Section de Paris, assurant bénévolement l'organisation et la conduite des excursions et des collectives en montagne, font ainsi acte de dévouement absolument désintéressé, pour lequel ils ont droit à la reconnaissance et à des égards particuliers.

Il est prudent, avant toute excursion, de se renseigner au Siège sur les modifications qui ont pu être apportées aux horaires prévus. Le commissaire se réserve toujours le droit de modifier le programme des excursions qu'il dirige.

BILLETS COLLECTIFS

Pour les courses ne spécifiant pas « inscription à l'avance », les billets collectifs seront pris à la gare, à l'heure indiquée. Se présenter au commissaire.

Pour les courses comportant, au contraire, une inscription préalable (départs matinaux, grandes excursions, repas, chambres ou cars à commander), la réduction de tarif ne sera acquise qu'aux personnes qui se seront fait inscrire au Siège du Club dans les délais indiqués.

Nous rappelons aux participants qu'ils doivent toujours être porteurs de l'insigne et présenter au commissaire leurs carnets d'identité revêtus de la vignette de l'année courante.

Les personnes inscrites à un voyage en chemin de fer ou en autocar, et qui n'auront pu participer à ce voyage, devront envoyer le montant de leur quote-part le lendemain même de l'excursion au Siège du Club.

Afin de faciliter la tâche du commissaire, il est désirable, pour les excursions comportant des repas ou des chambres commandés, que les participants n'attendent pas le dernier jour indiqué au programme pour s'inscrire.

RENDEZ-VOUS

Ils ont lieu :

Gare de l'Est. — Adroite, face au guichet 51, pour les trains de banlieue, et au guichet international pour les excursions avec mention « grandes lignes ».

Gare du Nord, Gare de Lyon. — Au croisement des deux galeries.

Gare Montparnasse. — A l'étage supérieur.

Gares d'Austerlitz, d'Orsay, des Invalides. — Devant le bureau de renseignements.

Gare Saint-Lazare. — En haut de l'escalier de la cour du Havre.

COLLECTIVES EN MONTAGNE

Les voyages collectifs en montagne demandent plus que tous autres de la part des adhérents un esprit de solidarité et de discipline indispensable à la bonne réussite des courses entreprises.

Le commissaire a un pouvoir discrétionnaire pour refuser toute personne dont les qualités physiques ou morales lui sembleraient insuffisantes ou dont l'équipement ne conviendrait pas. Durant la course, il sera seul maître de modifier les itinéraires, former des groupes et trajets différents, suivant la force et l'entraînement de chacun et prendre toutes dispositions qu'il jugera utiles.

Un entraînement préalable à toute excursion en montagne est indispensable. La pratique des excursions dominicales est à cet effet vivement conseillée.

ECOLES D'ESCALADES

Les participants aux écoles d'escalades devront se munir de sandales à semelles de crêpe par temps sec ou de chaussures cloutées par temps humide.

Une corde sera indispensable pour chaque groupe de 4-5 personnes.

Le commissaire sera secondé par des moniteurs choisis parmi des rochassiers expérimentés.

Il est recommandé aux participants de se faire assurer par la corde tant qu'une assez longue pratique ne les aura pas familiarisés avec le rocher.

CAMPING

Les Campeurs participant aux sorties de « fin de semaine » devront *obligatoirement* se munir (à l'avance et avant l'heure du rendez-vous) des vivres pour le samedi et le dimanche (y compris pain, boisson et eau, sauf indications contraires).

Pour toutes les sorties-camping, les participants doivent apporter tout leur matériel (tentes, duvets, couchage, ustensiles de cuisine, etc...).

Il est rappelé :

1° Que les campeurs doivent, en tout temps, laisser le camp et ses abords dans le plus parfait état de propreté, notamment en enfouissant les détritiques et papiers;

2° Qu'il est rigoureusement interdit de faire du feu en forêt;

3° Que les sorties-camping ne constituent pas un but, mais un moyen d'étendre le rayon des excursions et que, pour y prendre part, un équipement complet et rationnel et un entraînement préalable sont absolument nécessaires;

4° Et que le commissaire peut refuser tout participant dont les qualités physiques et morales ou l'équipement lui paraîtraient insuffisants.

NOTA

Ce programme complet, et au besoin annule celui du mois d'octobre déjà publié dans le bulletin de juillet 1935

Jeudi 3 octobre, à 21 heures

Réunion de projections au siège

Dimanche 6 octobre

I. — Commissaire : M. J. MONFERRAND

LES FORÊTS DE LONGNY ET DE LA FERTÉ-VIDAME EXCURSION EN AUTORAIL

Rendez-vous Paris Montparnasse 7 h. Départ : 7 h. 25 en autorail spécialement réservé et mis en marche pour le C. A. F. Brétoncelles (9 h. 16), forêt de Saussay, Moutiers-au-Perche. La forêt de Longny et ses étangs (étangs des Personnes, de la Fonte de Rumieu), cote 273, forêt et parc de La Ferté-Vidame.

Départ (retour) : La Ferté-Vidame 18 h. 43. Paris : 20 h. 12.

Distance : 30 km. environ (possibilité de raccourcir). Cartes Mortagne N.-E. et S.-E.

Déjeuner tiré des sacs. Dîner à volonté à La Ferté-Vidame.

Inscriptions au billet collectif : au Siège social, avant le mercredi 2 octobre, à 17 h. Nombre d'adhérents limité.

Prix approximatif du collectif : 30 francs.

Commissaire : M. G. JUNCKER

MONTAGNE DE REIMS

Rendez-vous Paris Est 6 h. 50. Départ 7 h. 5. Rilly-la-Montagne (9 h. 3), Mont Joly, Vaurémont, Germaine, Saint-Imoges (déjeuner tiré des sacs), Nanteuil-la-Fosse, Courtagnon, Le Cadran. Station de Saint-Germain.

Départ (retour) : Saint-Germain 18 h. 31. Arrivée Paris : 20 h. 57.

Dîner dans le train.

Cartes E.-M. 50 Châlons N.-O. et 34 Reims S.-O.

Inscription au billet collectif : au Club, le samedi 5 octobre, avant 15 h. Prix approximatif : 32 fr.

Samedi 12 et dimanche 13 octobre

I. — Commissaire : M. H. GODDE

**LES GORGES DE L'ARDENNE BELGE
LA HAUTE VALLÉE DE LA SEMOY**

Samedi 12 octobre. — Rendez-vous gare de l'Est 14 h. **Départ** 14 h. 25. Arrivée à Sedan 18 h. 21. En car pour Givonne (frontière belge) et Bouillon : petite ville pittoresque sur la Semoy (ruines). Dîner et coucher à l'hôtel.

Dimanche 13. — Bois du Rond Le Duc, chemin forestier qui contourne les méandres de la Semoy. Les rochers Le Comte (au sommet, très jolie vue), Dohan (bâti sur une terrasse rocheuse, ancien château du ^{xiii}e s.), rochers des Dampirées, Hultai, rochers de Carfondruth, la Grotte de Saint-Rémacle, Mortehan, Herbeumont (déjeuner commandé facultatif), Mont Herbeux (ruines du château fort, et panorama magnifique, château de Conques, Gorges sauvages sans route et sans chemin, les rochers de Moleux, les rochers du Chat (152 m. de hauteur), Sainte-Cécile, 18 h.

Baignade dans la Semoy, si le temps le permet.

Autobus pour Carignan, départ 18 h. 46. Dîner dans le train à volonté (voiture-buffet). Paris Est 22 h. 50.

Distance : 35 km. (possibilité de raccourcir l'après-midi).

Inscription au billet collectif et hôtel avant le jeudi, 18 h. 30 (spécifier avec ou sans déjeuner commandé). Prix approximatif : 90 francs (transport, dîner, coucher et petit déjeuner).

II. — Commissaire : M. J. TOLLU

CAMPING EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Samedi 12 octobre. — Rendez-vous Paris P.-L.-M. 15 h. 15. Train de 15 h. 50 pour Fontainebleau (16 h. 49). Par les sentiers Denecourt au poste forestier de la vallée de la Solle. Eau et boisson sur place (environ 5 km. de la gare au camp).

Dimanche 13. — Départ du camp à 9 h. Les rochers Saint-Germain, la Grotte aux Cristaux, déjeuner à l'abri au Grand Veneur (avec vivres emportés de Paris; eau et boisson sur place); le Cuvier-Châtillon, la Grotte des Sorcières (environ 22 km.). Retour par Bois-le-Roi 17 h. 42. Paris P.-L.-M. 18 h. 30.

Carte spéciale de la forêt de Fontainebleau.

Billets individuels A. R. de « fin desemaine ». (14 fr. 50 environ) Paris-Fontainebleau.

Inscription obligatoire des participants le jeudi 10 octobre, à 18 h. 45, au siège du Club Alpin.

III. — Commissaire : M. R. FABER

CHATEAUX DE L'EURE

Samedi 12 octobre. — Rendez-vous Gare Saint-Lazare 15 h. 15. Départ 16 h. (bil. coll.). Bernay (18 h. 11). Dîner et coucher hôtel du Lion d'Or.

Dimanche 13. — Château de Broglie et châteaux voisins, Bernay (église, musée). Déjeuner et dîner même hôtel.

Départ (retour) : de Bernay 21 h. 2 express. Paris 23 h. 31.

Carte Michelin 54 Caen-Cherbourg.

Réunion préparatoire jeudi 10, à 18 h., au siège.

Dimanche 13 octobre

I. — Commissaire : P. CLÉMENCET

FORÊTS DE L'EURE

Rendez-vous : Saint-Lazare 6 h. 50. Départ 7 h. 10. Evreux (8 h. 45), forêt d'Evreux, Le Chambellan, Les Murets, Le Fresne, forêt de Conches, la Croix du Friche, 190, forêt de Breteuil, Les Carrières, la Mare Blanche, station de Francheville-Cintray. Départ à 19 h. 13. Verneuil 19 h. 30.

Départ (retour) : 21 h. 30. Paris 23 h. 15.

Distance : 38 km. Cartes E.-M. Evreux N.-O., Bernay S.-E., N.-E.; Mortagne N.-E.

Dîner à volonté à Verneuil.

Inscriptions au billet collectif la veille, avant 16 h., au Club. Prix approximatif du billet : 24 francs.

II. — Commissaire : M. Paul GRANET

**LES JOLIS PAYSAGES DE L'AVRE
NONANCOURT ET TILLIÈRES**

Rendez-vous : Montparnasse 8 h. 5. Dreux (9 h. 28). Bois des Buissons, Mesnil-sur-l'Estrée, Saint-Germain-sur-Avre, Saint-Rémy-sur-Avre (église du ^{xiii}e s. et château du ^{xviii}e), Saint-Lubin-des-Joncherets (église et vitraux classés), Nonancourt (belle église flamboyante, vieilles maisons), Le Chant-du-Coq, bois d'Itou, Acon, Tillières-sur-Avre (la promenade du château et le célèbre plafond du chœur de l'église).

Départ (retour) : 18 h. 46. Paris : 21 h. 6.

Distance : 28 km. Cartes E.-M. Chartres N.-O. et Evreux S.-O.

Déjeuner à Saint-Rémy-sur-Avre.

Inscriptions au billet collectif : le samedi 12, avant 17 heures.

Le Commissaire pourra fournir, à cette course, des précisions sur l'excursion qu'il conduit, pour la Toussaint, dans la vallée de la Creuse.

Dimanche 20 octobre

I. — Commissaire : M. R. AUBERT

EN ORXOIS

Rendez-vous : Est grandes lignes 7 h. 20. Départ 7 h. 27. La Ferté-sous-Jouarre (8 h. 55), bords de la Marne, Pisseloup, La Sablonnière, Dhuisy (déjeuner à volonté), Prémont, Brémousselle, bois de Gandelu, La Ferté-Milon.

Départ (retour) : 18 h. 33. Paris Est 20 h. 10.

Distance : 32 km. Cartes Meaux S.-O. et N.-O., Soissons S.-O.

Déjeuner à Dhuisy.

Inscriptions au billet collectif : la veille au C. A. F., avant 18 heures. Prix approximatif du chemin de fer : 16 francs.

II. — Commissaire : M. Ad. BOURSIER

FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 15. Départ 8 h. 45. Fontainebleau (9 h. 50). Carrefour de l'Obélisque, rocher des Demoiselles, Recloses, carrefour des Tapisseries, rocher Fourceau, Mail Henri IV, parc, station.

Départ (retour) : 17 h. 20. Paris 18 h. 18.

Distance : 25 km. environ. Carte spéciale de la forêt.

Déjeuner à Recloses à volonté.

Billet spécial du dimanche.

III. — Commissaire : M. R. CORET

EN MARGE DE LA FORÊT DE RETZ

Rendez-vous : Nord 7 h. 10. Boursonne-Cayolles (9 h. 14), Coyolles, Largny, Longpré, les Fossés, Haramont, Eméville, cote 152, Bonneuil-en-Valois, Richebourg, le Voisin, Grimau-court, Brassoir, station de Morierval.

Départ (retour) : 17 h. 35 (changement à Villers-Cotterets). Paris Nord : 19 h. 33.

Distance : 22 km. Cartes E.-M. 33, Soissons S.-W.

Déjeuner à l'abri à Haramont (11 km.).

Inscriptions au billet collectif : au rendez-vous.

Dimanche 27 octobre

I. — Commissaire : M. H. GODDE

A TRAVERS CRÊTES ET PLATTIÈRES

TRANSPORT PAR CAR

Rendez-vous Concorde 7 h. 15. Départ 7 h. 30. Denfert (arrêt) 7 h. 35. Milly, route du Vaudoué.

A pied en terrain varié : le Mont Pivot, les Trois-Pignons, la

Vallée Close, les Gros Sablons, Cornebiche, Arbonne (déjeuner commandé facultatif). La Plaine de Baudelut, la Mare aux Joncs, les Rochers aux Voleurs, les Grandes Vallées, la Vendée.

Retour en car à Paris. Arrivée vers 7 h. 30.

Inscription pour le car et le déjeuner avant le vendredi, 18 h.

VALLÉE DE L'ANDELLE ET FORÊT DE LYONS

EN AUTORAIL SPECIAL

II. — Groupe A. — Commissaire : M. P. CLÉMENCET (37 km.)

III. — Groupe B. — Commissaire : M. G. JUNCKER (24 km.)

Rendez-vous : Saint-Lazare vers 6 h. 45.

Groupe A. — Pont Saint-Pierre, Bonnemare, Gaillarbois, Irreville, goufre de Mortemer, carrefour de l'Homme-Mort, Fleury-le-Château, Les Sablonnières, Les Cornouiller, Croisy-sur-Andelle (37 km.).

Groupe B. — Charleval, le Chêne Varin, carrefour des Trois Rois, Sainte-Honorine, Les Hogues (déjeuner), carrefour des Fonds Ouest, Est, Fresnay, Les Cornouiller, Val Saint-Pierre, Croisy-sur-Andelle (24 km.).

Pour les deux groupes : Départ de Croisy vers 18 h. 15, Charleval : 18 h. 30-19 h. 45. Paris vers 21 h.

Déjeuner tiré des sacs. Dîner à volonté à Charleval (possibilité de dîner au restaurant; inscription dans le train).

Cartes E.-M. Rouen N.-E., N.-O.

Inscriptions au billet collectif : au siège, le mercredi 23 octobre, avant 17 h. Se renseigner sur les heures exactes de rendez-vous et de retour en s'inscrivant.

III. — Commissaire : M. Henri SCHMITT

LA FORÊT DE RAMBOUILLET

Rendez-vous : Montparnasse 6 h. 50. Départ 7 h. 30. Le Perray (8 h. 27), forêt de Rambouillet, étang de Coupe-Gorge, carrefour des Longues-Mares, le Bois Dieu, Bechereau l'Orme, Mittainville, La Boissière, carrefours de la Terve Levée, des Tailles d'Épernon et de la Touche, Le Perray.

Départ (retour) : 16 h. 52. Paris Montparnasse 17 h. 51

Distance : 28 km. Carte Chartres 64 N.-E.

Déjeuner en plein air ou à La Boissière.

Inscriptions au billet collectif : au départ.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

I. — Quatre jours en Dauphiné

Commissarie : M. G. PENTRAY

Mercredi 30 octobre. — Rendez-vous P.-L.-M. 21 h. Départ pour Grenoble.

Jedi 31. — Grenoble (6 h. 50). En auto au Villard-d'Arène (1.651 m.).

Vendredi 1^{er} novembre. — Chamoissière (3.118 m.). Villard-d'Arène.

Samedi 2. — Pic Signalé (3.089 m.). Villard-d'Arène.

Dimanche 3. — Pic des Trois Evêchés (3.120 m.). En auto à Grenoble. Dîner. Départ à 22 h. 25.

Lundi 4. — Arrivée à Paris à 8 h. 30.

Nombre d'adhérents limité. Adressez les adhésions le plus tôt possible à M. G. Pentray, 7, rue La Boétie, Paris (8^e). Réunion obligatoire des adhérents, jeudi 24 octobre, à 18 h., au Siège de la Section.

II. — Trois jours en Oberland

Commissaire : M. Henri GODDE

Jedi 31 octobre. — Renez-vous P.-L.-M. 21 h. 30. Départ 22 h.

Vendredi 1^{er} novembre. — Arrêt à Loèche (vers 9 h.). En car à Loèche-les-Bains (1.411 m.) par les gorges de la Dala. A pied : le célèbre sentier taillé de la Gemmi, col de la Gemmi (2.329 mètres) (vue sur le Valais). Déjeuner tiré des sacs. Le lac de la Daube (2.214 m.), Schwarnbach, Alpapes du Spitalmatte, Stock (1.833 m.), au-dessus de la vallée de Gastern, descente sur Kandersteg (1.200 m.). Dîner et coucher.

Samedi 2. — Kandersteg, lac d'Oeschinen (1.600 m.), un des plus beaux lacs de montagne au pied des escarpements de la Blumlisalp, chalets d'Oeschinen (1.980 m.), Hohturlipass (2.871 mètres), déjeuner tiré des sacs à la Blumlisalp Hutte. Un groupe entraîné pourra effectuer l'ascension de la Wilde Frau (3.259 m.). Descente sur Kandersteg. Dîner et coucher.

Dimanche 3. — Kandersteg. Défilé de la Klus. Vallée de Gastern, Gastern (au pied du glacier de Kander), Schönbühl, glacier de Lotschberg, col du Lotschen (2.695 m.), vue sur le Valais. Un groupe pourra effectuer l'ascension du Hockenhorn (3.297 m.). Déjeuner tiré des sacs. Descente sur le Lotschenthal, Ferden, Goppenstein. Dîner commandé.

Départ (retour) 19 h. 50. Brigue 20 h. 18-20 h. 46.

Lundi 4. — Arrivée à Paris à 6 h. 40.

Possibilité de raccourcir les 2^e et 3^e jours. En cas de fort enneigement, le programme serait modifié.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Section de Paris.

III. — Argenton, les Vallées de la Creuse et de la Bouzanne

Commissaire : M. Paul GRANET

Vendredi 1^{er} novembre. — Rendez-vous Austerlitz 7 h. 10. Argenton-sur-Creuse (11 h. 59). Installation à l'hôtel, déjeuner. Excursion à pied dans la vallée de la Bouzanne : château de Rocherolle, Sallerons, Mazière, Prunget, La Chaise-Saint-Eloi (15 km.). Dîner, coucher.

Samedi 2. — La haute vallée de la Creuse en auto, avec, à pied, les parties les plus pittoresques : Le Pin, les Bains de George Sand, les Marmites du Diable, Gargillesse, ruines de Châteaubrun, Eguzon, le barrage, Crozant et son impressionnant château ruiné, Fresselines, Lourdoueix-Saint-Michel et son église fortifiée. Déjeuner en cours de route. Dîner, coucher à Argenton.

Dimanche 3 novembre. — La basse vallée de la Creuse. A pied, à Saint-Marcel, village intéressant, le château de Chabonet (magnifique édifice du xv^e s.), Pont-Christien, manoir féodal, Saint-Gaultier (15 km.). Déjeuner à l'hôtel. Eglise romano-byzantine (mon. hist.). Jolies promenades à faire l'après-midi. Départ (retour) : 18 h. 25, Argenton 18 h. 34-23 h. 35, wagon-restaurant. Paris Orsay : 23 h. 45.

Cartes E.-M. Aigurande N.-E. et N.-O. Châteauroux S.-E. et S.-O.

Inscription au billet collectif : le mardi 29 octobre, à 18 h. Réunion préparatoire à la même heure, au Club, et versement de 150 fr. d'acompte.

Vendredi 1^{er} novembre

Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

TERRAIN VARIÉ ET QUELQUES ESCALADES EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Rendez-vous : Paris P.-L.-M. 8 h. 15. Départ 8 h. 45. Thormery (9 h. 58). La Malmontagne, le Long Rocher, la Croix Saint-Hérem, Rochers des Demoiselles et de la Salamandre, Gorges de Franchard et d'Apremont, Carrefour de l'Épine, Bois-le-Roi.

Départ (retour) : Bois-le-Roi 19 h. 17. Paris 20 h. 8.

Distance : 32 km. environ. Déjeuner et dîner tirés des sacs. Carte spéciale de la forêt.

Inscriptions au billet collectif : au siège du C. A. F., le jeudi 31 octobre, avant midi.

Jeudi 7 novembre

A 21 heures, Réunion de projections au siège

VACANCES DU 11 NOVEMBRE

Deux jours en Chartreuse

Commissaire : M. Henri GODDE

Samedi 9 novembre. — Rendez-vous P.-L.-M. 20 h. 40. Départ 21 h. 20.

Dimanche 10. — Voiron (6 h. 20). En car : Saint-Laurent-du-Pont, les Gorges du Frou, Saint-Pierre-d'Entremont, Sainte-Même.

Groupe A. — Le cirque de Sainte-Même, la Combe de Blonnière, col de Fontanieu (1.463 m.), la cheminée de Fontanieu, le Sangle de Molissard (vertigineux), crête des Lances Nord (1.964 m.) escalades, Haberts de Marcieu, col de Bellefonds (1.905 m.), col de la Saulce (1.492 m.), Pas de Malpasset (1.564 m.), le rocher du Mollard, Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Groupe B. — Même itinéraire jusqu'au col de Fontanieu, descente sur le vallon de Malissard, Pré Puissant, col de la Saulce (1.492 m.), ascension de la Scia (1.787 m.), bec de la Scia (1.783 m.), le rocher du Mollard, Saint-Pierre-de-Chartreuse. Dîner et coucher.

Lundi 11 :

Groupe A. — Saint-Pierre-de-Chartreuse, vallée de Guiers-Mort, Perquelin, cascade du Guiers-Mort, source du Guiers (grotte de 200 m.), par le pied de la barre rocheuse au Trou du Glas (1.697 m.), grotte curieuse avec nombreuses galeries, cheminées, le Lapiaz de la Dent de Crolles, sommet (2.066), la crête des Rochers du Midi, le Rocher Pointu (1.865 m.), la cheminée du Paradis, le Truc (1.938 m.), le Pas de Rocheplane, le Trou de l'Anguille (crevasse), la Sangle du Prayet, la Fontaine Noire, Perquelin, Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Groupe B. — Même itinéraire que A jusqu'au sommet de la Dent de Crolles, descente par le Pas de l'Œille sur le col des Ayes (1.545 m.), ruisseau de la Bajat, Perquelin, Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Dîner des deux groupes à Saint-Pierre-de-Chartreuse. En car à Voiron. Départ à 20 h. 56.

Mardi 12. — Arrivée à Paris à 6 h. 30.

Prix approximatif : 180 fr. Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser à la Section de Paris.

Dès cet hiver à MORZINE

— vous pourrez débiter —

ou vous perfectionner en ski

à l'Ecole du Ski Club Alpin Parisien

Directeur :

Lucien PONCET, Guide de 1^{re} classe

du Club Alpin Français

Directeur sportif :

Daniel DEWULF, Champion de France

universitaire 1929, 1930, 1931

L'ENSEIGNEMENT DU SKI SERA ASSURÉ
PAR DES PROFESSEURS AUTRICHIENS,
CHOISIS A SAINT-ANTON PARMIS LES
COLLABORATEURS D'HANNES SCHNEIDER

Créée pour les Membres du S. C. A. P.,
cette Ecole leur réserve un droit de priorité
et des tarifs exceptionnels

Au printemps ———
le S. C. A. P. ouvrira
des Écoles de Ski de Glacier

AU REFUGE DE LESCHAUX
AU REFUGE D'ARGENTIÈRE
AU CHALET DE LOGNAN
AU PAVILLON DE TRÉ LA TÊTE

●

**L'École fonctionnera sans arrêt
de Pâques à la Pentecôte**

●

————— **RENSEIGNEMENTS** —————

Au bureau de l'École du S. C. A. P., à MORZINE
(Haute-Savoie)
Au Siège du S. C. A. P., 7, rue La Boétie, PARIS (8^e)

A l'École du Ski Club Alpin Parisien

vous trouverez

**des Professeurs,
des Guides,
des Camarades.**



TOUTE L'ANNÉE :

Cours d'entraînement au ski
de descente —————

CHAQUE JOUR :

Leçon en terrain varié ———
et excursion avec un professeur



L'École du S. C. A. P. vous permettra de retrouver
————— à Morzine —————
l'atmosphère des Grandes Ecoles Autrichiennes

Dès cet hiver à MORZINE

— vous pourrez débiter —
ou vous perfectionner en ski

à l'Ecole du Ski Club Alpin Parisien

————— Directeur :
Lucien PONCET, Guide de 1^{re} classe
——— du Club Alpin Français ———

————— Directeur sportif :
Daniel DEWULF, Champion de France
—— universitaire 1929, 1930, 1931 ———

◆

L'ENSEIGNEMENT DU SKI SERA ASSURÉ
PAR DES PROFESSEURS AUTRICHIENS
CHOISIS A SAINT-ANTON PARMIS LES
COLLABORATEURS D'HANNES SCHNEIDER

◆

Créée pour les Membres du S. C. A. P.,
cette Ecole leur réserve un droit de priorité
————— et des tarifs exceptionnels —————

— 17 —

(Un groupe quittera Paris dans l'après-midi du samedi et couchera à Voiron.)

Camping en forêt de Fontainebleau

Commissaire : M. Jean TOLLU

Samedi 9 novembre. — Rendez-vous : Paris P.-L.-M. 15 h. Train de 15 h. 50 pour Fontainebleau (16 h. 49). Traversée de la ville en tramway (prix : 1 fr.); par la route Duplessis-Mornay et le carrefour du Cèdre à Franchard. Environ 7 km. Camp près du pylône. Eau et boisson au poste forestier.

Dimanche 10. — Départ du camp à 8 h. 30. Par les Gorges de Franchard, le carrefour des Hautes-Plaines et les Rochers des Sablons à Arbonne (10 km.). Déjeuner à l'abri. Rocher de Corne Biche, plaine de Chanfroy, Rochers de la Reine, le Bois Rond (15 km. de terrain varié). Camp à la Mare Couleuvreuse.

Lundi 11. — Départ du camp à 8 h. 30; Platières des Béorlots, Les Barnolets, Recloses (10 km.). Déjeuner à l'abri. Par la vallée Mavoisine (environ 10 km.) à Bourron.

Train de 16 h. 52 pour Paris P.-L.-M., 18 h. 18.

Carte spéciale de la forêt de Fontainebleau ou plans directeurs au 20.000^e.

Inscription obligatoire des participants pour le collectif (17 fr. environ) le jeudi 7 novembre, à 18 h. 45, au siège du C. A. F.

Dimanche 10 novembre

Commissaire : M. R. CORET

LA VALLÉE DU LUNAIN

Rendez-vous : P.-L.-M. 6 h. 25. Lorrez-le-Bocage (9 h. 41), les Closeaux, Paley, Nanteau, Culoiséau, Launoy, Nonville, Le Landy, Cugny, La Genevraye, Montigny-sur-Loing.

Départ (retour) 16 h. 57. Paris P.-L.-M. 18 h. 18.

Distance : 22 km. Déjeuner à l'abri à Nanteau (9 km.).

Cartes E.-M. 81 Sens N.-W.; 80 Fontainebleau N.-E.

Inscriptions au billet collectif : la veille au Club, avant 17 h.

Lundi 11 novembre

Commissaire : M. AD. BOURSIER

DANS LE VEXIN FRANÇAIS

Rendez-vous : Saint-Lazare 8 h. 10. Départ 8 h. 40. Chars (9 h. 31), Bouconvillers, Hadancourt-le-Haut-Clocher, Serans, Delincourt, Chaumont-en-Vexin (église, vitraux intéressants).

Départ (retour) 16 h. 10. Paris 17 h. 45.

Distance : 22 km. Déjeuner tiré des sacs à Sérans ou à Hadancourt.

Cartes 32 Beauvais S.-O.; 31 Rouen S.-E.
Inscriptions au billet collectif : à la gare, au départ.

Dimanche 17 novembre

I. — Commissaire : M. P. CLÉMENCET

VALOIS ET FORÊT DE COMPIÈGNE

Rendez-vous : Nord 7 h. Départ 7 h. 20. Ormoy-Villers (8 h. 16), Bois du Roy, Butte de Montigny, Feigneux, Morienval, Saint-Jean-aux-Bois, carrefour du Chevreuil, La Faisanderie, Compiègne.

Départ (retour) : 21 h. 57. Paris 23 h. 8.

Distance : 36 km. Déjeuner tiré des sacs. Dîner à volonté à Compiègne.

Cartes : Soissons S.-O. et N.-O.

Inscriptions au billet collectif : la veille, avant 15 h., au Club.

II. — Commissaire : M. Henri SCHMITT

LA FORÊT AU SUD-EST DE FONTAINEBLEAU

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 20. Départ 8 h. 45. Thomery (9 h. 50), forêt de Fontainebleau, route Ronde, carrefour de la Croix de Montmorin, route de Montmorin, rocher Brûlé, rocher des Princes, la Malmontagne, Le Haut Mont, le Long-Rocher, Le Trembleaux. Restant du Long-Rocher, rocher des Etroitures, rocher Boulin, pointe de vu edes Ventes Bourbon, mare d'Episy, route d'Orient, Thomery.

Départ (retour) : 17 h. 26. Paris 18 h. 30.

Distance : 22 km. Déjeuner en plein air; en cas de mauvais temps, à Montigny.

Cartes : 20.000° n° 3; plan du T. C. F. n° 5.

Billet spécial individuel à 10 francs.

Dimanche 24 novembre

Commissaire : M. G. JUNCKER

HAUTEURS DE THELLE

Rendez-vous : Paris Nord 7 h. Départ 7 h. 18. Saint-Leu-d'Esserent (8 h. 35), bois Saint-Michel, cote 184, bois de Saint-Vaast, Le Tillet, Foulangues, Uilly-Saint-Georges (déjeuner), cote 180, Bois-Morel, La Fusée, signal 212, station de Cauvigny.

Départ (retour) : 16 h. 41. Paris 19 h. 16.

Distance : 24 km. Déjeuner tiré des sacs, à l'abri.

Cartes : Beauvais 32 S.-O. et S.-E.

Inscriptions au billet collectif : au Club, la veille avant 17 h.

Prix approximatif de l'excursion : 15 francs.

Dimanche 1^{er} décembre

I. — Commissaire : M. H. GODDE

A FLANC DE FALAISES

EXCURSION EN AUTORAIL

Rendez-vous : Saint-Lazare 6 h. 45. Pont-de-l'Arche, Romilly-sur-Andelle (vers 8 h. 15). Les falaises de la vallée de la Seine, la côte des Deux-Amants, le Mont Auban, Senneville. Déjeuner tiré des sacs à l'abri à Daubenton ou Connelles, le Mont Joyeux, La Roquette et ses falaises, La Vacherie, Les Andelys. (Possibilité de raccourcir en prenant l'autorail à La Roque.)

Retour en autorail à Paris vers 19 h.

Total 30 km.

Inscription au collectif au siège, avant le mercredi, 17 h. Se renseigner sur les heures exactes de rendez-vous et départ en s'inscrivant.

II. — Commissaire : M. P. CLÉMENCET

EN BRIE

Rendez-vous : P.-L.-M. 6 h. 45. Départ 7 h. Montereau (8 h. 6), bords de la Seine, Pontville, Salins, Morsins, Montigny-Lencoup, abbaye de Preuilly, Sigy, Four, Le Mont, Longueville.

Départ (retour) : 18 h. 26. Paris-Est 19 h. 30.

Distance : 34 km. Déjeuner tiré des sacs.

Cartes : Sens N.-O.; Provins S.-O. et S.-E.

Inscriptions au billet collectif : la veille, avant 15 h., au Club.

III. — Commissaire : M. P. GRANET

LA VALLÉE DE L'YERRES ET LA FORÊT DE SÉNART

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 15. Départ 8 h. 40. Montgeron (9 h. 13), la vallée de l'Yerres : Crosnes, l'Abbaye, Brunoy (église avec boiseries), moulin Rochopt, Mandres, Périgny, pittoresques moulins de Jarcy, Varennes et du Breuil, Combs-la-Ville (14 km.). Déjeuner tiré des sacs, à l'abri. Retour à Montgeron par la forêt de Sénart (croix de Villeroy, Pyramide de Brunoy) 11 km.

Départ (retour) : 17 h. 39 ou 18 h. 2. Paris P.-L.-M. 18 h. 10 ou 18 h. 52.

Carte E.-M. Melun N.-E.

Inscriptions au billet collectif, au départ.

Jeudi 5 décembre

A 21 heures, Réunion de projections au siège

Samedi 7 et dimanche 8 décembre

Commissaire : M. Jean TOLLU

CAMPING EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Samedi 7 décembre. — Rendez-vous : Paris P.-L.-M. 15 h. 15. Train de 15 h. 50 pour Bois-le-Roi (16 h. 41). Camp à la Croix de Toulouse (environ 6 km.).

Dimanche 8. — Rocher Cassepot, Caverne d'Augas, le Mont Ussy. Déjeuner tiré des sacs à l'abri au poste forestier du Grand Veneur (eau et boisson sur place). Le Fros Fouteau, le Mont Fessas.

Retour par Fontainebleau à Paris P.-L.-M. vers 18 h. 45.

Inscription des participants pour le collectif (12 fr. 50 environ), le jeudi 5 décembre, à 18 h. 45, au siège du C. A. F.

Dimanche 8 décembre

I. — Commissaire : M. F. TERRASSE

VALLÉE DU GRAND MORIN

Rendez-vous : Est 7 h. 50. Départ 8 h. 9. Mortcerf (9 h. 18). Forêt de Crécy, château de Bellevue, vallée du Grand Morin, Tigeaux, Voulangis, La Chapelle-sur-Crécy, Crécy-en-Brie (déjeuner à volonté, Villiers-sur-Morin, Saint-Germain, Montry, Condé, Esbly.

Départ (retour) : 16 h. 59. Paris Est 17 h. 45.

Distance : 25 km. Déjeuner à volonté.

Carte E.-M. 49 Meaux S.-O.

Inscriptions au billet collectif : la veille, au siège, avant midi.

II. — Commissaire : M. R. CORET

LA VALLÉE DE L'AUBETIN

Rendez-vous : Est 7 h. 25. Faremoutiers-Pommeuse (9 h. 30), Faremouliers, Les Charmes, Le Poncet, la rive droite de l'Aubetin, Esse, Saussoy, Mauperthuis, Saints, Mussien, La Poulotte, Grande Forêt, maison Meunier, Glatigny, Mémillon, la rive gauche de l'Aubetin, moulin Bréart, chapelle Saint-Aubierge, Farvache, Champ-Roger, ferme de Villeneuve, Faremoutiers, station de Faremoutiers-Pommeuse.

Départ (retour) : 16 h. 38. Paris Est : 18 h. 2.

Distance : 24 km. (possibilité de raccourcir). Déjeuner à l'abri à Saints (9 km.).

Cartes E.-M. 49 Meaux S.-W.; 66 Provins N.-W.

Inscriptions au billet collectif : au rendez-vous.

Dimanche 15 décembre

I. — Commissaire : M. G. JUNKER

FORÊT DE RAMBOUILLET

Rendez-vous : Paris Montparnasse 7 h. 10. Départ 7 h. 30. Le Perray (8 h. 28). Etang de Gruyer, Porte de Saint-Léger, carrefour des Basses Mazures, Poteau de Tailles, Butte à l'Ane, Saint-Léger-en-Yvelines (déjeuner), étangs de Hollande et de Bourgneuf, Le Perray.

Départ (retour) : 18 h. 46. Paris Invalides : 19 h. 52.

Distance : 28 km. Déjeuner tiré des sacs, à l'abri.

Carte : Chartres 64 N.-E.

Inscriptions au billet collectif : au Club, la veille, avant 17 h.

Prix approximatif : 9 francs.

II. — Commissaire : M. Ad. BOURSIER

LA BRIE FRANÇAISE

Rendez-vous : Est 8 h. 10. Départ 8 h. 40. Verneuil-l'Étang (9 h. 21). Guignes, Yèbles, bois de Vitry, Forest, Chaumes-en-Brie, Argentières, Beauvoir, Verneuil-l'Étang.

Départ (retour) : 18 h. 3. Paris 18 h. 45.

Distance : 22 km. Déjeuner : Chaumes-en-Brie (s'inscrire au plus tard samedi, 11 h., pour un déjeuner commandé).

Carte 66 Provins N.-O.

Inscriptions au billet collectif : même heure, au Club.

Dimanche 22 décembre

Commissaire : M. P. CLÉMENCET

VALLÉES DE LA RENARDE ET DE LA CHALOUETTE

Rendez-vous : Austerlitz 7 h. 30. Départ 7 h. 50. Breuillet-Village (8 h. 59), Saint-Yon, La Briche, Villeconin, Venant, La Forêt-le-Roi, Boutervilliers, Chalo-Saint-Mars, Le Fourblanc, Saint-Martin, Etampes.

Départ (retour) : 18 h. 23. Paris 19 h. 5.

Distance : 32 km. Déjeuner tiré des sacs.

Carte : Melun S.-O.

Inscriptions au billet collectif : la veille, avant 13 h., au Club.

Dimanche 29 décembre

Commissaire : M. P. GRANET

LA FORÊT DE MARLY

Rendez-vous : Saint-Lazare 8 h. 15. Départ 8 h. 30 (billet individuel A. R. du dimanche pour Saint-Nom-la-Bretèche) (9 h 12). Etoile des Curieux, point de vue de Mareil, Etoile Magnifique, Porte Dauphine, château de Retz, Sainte-Gemme (11km., déjeu-

ner tiré des sacs, à l'abri), La Belle Etoile, point de vue des Dryades, Saint-Nom-la-Bretèche (9 km.).

Départ (retour) : 17 h. 47. Paris 18 h. 26.

Carte E.-M. 48 Paris S.-O..

Samedi 4 et dimanche 5 janvier 1936

Commissaire : M. Jean TOLLU

LA FÊTE DES ROIS EN CAMPING

Tirage de la « Galette des Rois » en forêt, probablement à la fête d'hiver des « Campeurs de France ». Consulter affiche spéciale à partir du 20 décembre.

Sports d'hiver au Tyrol

Fin février ou début mars 1936

Commissaire : M. F. TERRASSE

A. *Cours pour débutants skieurs* en Vorarlberg. 8 jours ou 15 jours. Nombre illimité.

B. *Groupe des skieurs moyens*, en hôtels de montagne (altitudes : 1.600 et 2.350 m.). Nombre d'adhérents limité. Possibilité pour les meilleurs d'atteindre Davos, Parsenn, Kublis. 8 jours ou 15 jours.

C. *Groupe des skieurs entraînés*, par Gaschurn, Versailhaus, Zeimsjoch, Galtur, Heidelbergerhutte, Breite Krone, Jamtalhütte, Augstenberg, Gemspitz, Jamspitz, Dreiländerspitz, Piz Buin, Wiesbadenerhütte, Piz Fliana, Silvrettapass, Silvrettahaus, Montbiel, Klosters, Davos. Durée 15 jours. Nombre d'adhérents très limité. 1 guide pour 8 skieurs.

Les programmes détaillés seront publiés au prochain bulletin.

GRUPE ALPIN DES JEUNES

Programme des Courses, Excursions et escalades

4^e trimestre 1935

Les courses et excursions ci-dessous sont réservées aux membres du C. A. F. Toutefois, à titre de propagande, les jeunes gens et jeunes filles ne faisant pas partie du Club, mais désirant le connaître pour solliciter ultérieurement leur admission, pourront y participer.

Il est bien entendu, d'autre part, qu'ils ne pourront bénéficier du billet collectif, cet avantage étant uniquement réservé aux clubistes.

Pour les différents détails concernant : rendez-vous, inscriptions, etc., se reporter aux conditions générales figurant en tête du programme des courses de la Section de Paris.

ASSURANCE

Tous les jeunes participant tant aux excursions dominicales qu'aux collectives à ski ou en montagne sont tenus de contracter l'assurance « Responsabilité civile », spécialement établie pour eux par le Club.

La prime en est d'ailleurs minime : elle est de 3 fr. par an.

Nous invitons tous ceux qui n'ont pas encore donné leur adhésion à cette assurance, à se mettre en règle sans tarder, soit au Siège du Club, soit lors de leur prochaine sortie, auprès du commissaire. Une carte, justifiant de leur qualité d'assuré, leur sera délivrée.

Ajoutons que, moyennant un versement supplémentaire de 8 fr. (facultatif, celui-là), ils seront assurés dans la pratique du ski, de l'escalade ou de l'alpinisme, jusqu'à concurrence de 1.000 francs pour les frais de premiers secours, recherches en montagne, les frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation et de transport.

Ces conditions sont particulièrement intéressantes et nous ne doutons pas que nombreux seront ceux qui voudront en bénéficier.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétaire Général de la Section de Paris du C. A. F.

Des écoles d'escalades avec et sans camping seront organisées presque tous les dimanches, en juillet et en août, en forêt de Fontainebleau.

Se renseigner au Siège.

Dimanche 13 octobre

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

ECOLE D'ESCALADE DE MALESHERBES

Rendez-vous : P.-L.-M. 7 h. 45 précises. Départ : 8 h. 3. Malesherbes (9 h. 53). Escalade toute la journée aux Rochers d'Auxy. Semelles crêpes utiles.

Départ (retour) : Malesherbes 18 h. 7. Paris : 19 h. 51.

Distance : 8 km. environ. Carte E.-M. Fontainebleau N.-E.

Déjeuner tiré des sacs, à l'abri en cas de mauvais temps. Dîner à volonté.

Inscriptions au billet collectif : la veille au C. A. F., avant 15 heures. Prix approximatif : 15 francs.

Dimanche 20 octobre

Commissaire : M. ROGNON

TERRAIN VARIÉ

Rendez-vous : Orsay 7 h. 20. Départ 7 h. 50. Etampes, rive droite de la Juine, des Clers, Villeneuve-sur-Auvers, le Grand Boinveau, le Petit Boinveau, bois d'Itteville, La Ferté-Alais.

Départ (retour) La Ferté-Alais 18 h. 46. Paris P.-L.-M., 20 h. Distance : 25 km., moitié en terrain varié. Déjeuner tiré des sacs en cas de mauvais temps à l'abri à Villeneuve-sur-Auvers.

Cartes Melun 65 S.-O., S.-E.

Inscriptions au billet collectif : samedi, avant 15 h.

Dimanche 27 octobre

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

ESCALADES A FRANCHARD

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 30. Départ 8 h. 45. Bois-le-Roi, carrefour de l'Epine, Franchard. Escalade. Retour par Fontainebleau.

Départ (retour) : Fontainebleau 18 h. 50. Paris 20 h.

Distance : environ 20 km. Déjeuner tiré des sacs à Franchard.

Carte de la forêt.

Billet spécial à 10 francs.

Dimanche 17 novembre

Commissaire : Mlle J. RENAULT

EN FORÊT D'ERMENONVILLE

Rendez-vous : Nord 7 h. Départ 7 h. 20. Le Plessis-Belleville (7 h. 59), Lagny-le-Sec, Eve, Ver, Ermenonville, le Désert de Sable (déjeuner avec vivres et boisson emportés), Chaalis, Maison-Blanche, Butte des Gendarmes, Villemétrie, Senlis.

Départ (retour) 17 h. 51. Paris 18 h. 50.

Cartes E.-M. 80.000° Paris N.-E., Beauvais S.-E.

Inscriptions au billet collectif : la veille, avant 17 h.

Dimanche 24 novembre

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

MARCHE ET ESCALADES VERS BOISSY-LE-CUTTÉ

Rendez-vous : Austerlitz 7 h. 45. Départ 8 h. Station de Bourray (8 h. 36), Tour de Janville (cote 124), le Petit-Bouveau, Orgemont, Boissy-le-Cutté (escalades), Villeneuve-sur-Auvers, bois de la Bouillie, Chamarande.

Départ (retour) : Chamarande 18 h. 37. Paris-Austerlitz 19 h. 43.

Distance : 20 kilomètres. Déjeuner à l'abri, tiré des sacs, à Boissy-le-Cutté. Dîner à volonté, dans le train.

Cartes : Melun S.-O.

Inscriptions au billet collectif : la veille, avant midi.

L'horaire d'hiver n'étant pas encore connu, se renseigner au C. A. F. pour l'heure exacte des trains.

Dimanche 1^{er} décembre

Commissaire : M. ROGNON

TERRAIN VARIÉ EN FORÊT

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 15. Départ 8 h. 45. Bois-le-Roi, rocher Saint-Germain, Croix du Grand-Veneur, Gorges d'Aprémont, rocher du Cul du Chaudron, rochers des Sablons, Arbonne, plaine de Mâcherin, Cuvier Châtillon, Bois-le-Roi.

Départ (retour) : Bois-le-Roi vers 17 h. 30. Paris vers 19 h.

Distance 25 km., moitié en terrain varié. Déjeuner tiré des sacs, en cas de mauvais temps à l'abri au Grand Veneur.

Carte spéciale de la forêt.

Billet spécial pour Bois-le-Roi, à 10 fr.

Dimanche 8 décembre

Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

*TERRAIN VARIÉ ET ESCALADES
EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU*

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 15. Départ 8 h. 45. Fontainebleau (9 h. 50), rochers du Mont Ussy (escalade), Mont Chauvet, Désert d'Aprémont (escalades). Retour à Bois-le-Roi au clair de lune.

Départ (retour) : Bois-le-Roi 18 h. 47. Paris 19 h. 38.

Distance : 20 km. environ. Déjeuner tiré des sacs, à l'abri en cas de mauvais temps.

Carte spéciale de la forêt.

Billet spécial à 10 fr. pour Fontainebleau.

Dimanche 15 décembre

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

ESCALADES AU ROCHER DES DEMOISELLES

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 30. Départ 8 h. 45. Fontainebleau-Avon 9 h. 50. Mont Morillon, Mont aux Biques, Maison forestière de la Croix de Souvray (déjeuner). Rocher des Demoiselles l'après-midi et Fontainebleau.

Départ (retour) : P.-L.-M. Fontainebleau 17 h. Paris 18 h. 40.

Distance : 10 à 12 km. Déjeuner à la Croix de Souvray (tiré des sacs).

Carte de la forêt.

Billet spécial à 10 fr.

Fêtes de Noël et du Jour de l'An

Des séjours collectifs avec cours de ski réservés aux membres du Groupe des Jeunes seront organisés pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans des centres de sports d'hiver.

Les renseignements relatifs à ces séjours seront donnés au siège du C. A. F. courant Novembre.

Ski Club Alpin Parisien

Un grand événement :

**Le S. C. A. P. aura cet hiver
son Ecole de Ski**

.....

Nous n'aurons donc plus rien à envier à nos puissants rivaux : Comme le Ski Club Alpin de Grenoble, comme le Club des Sports d'Hiver de la Côte d'Azur,

**Le Ski Club Alpin Parisien
aura cet hiver son Ecole**

Depuis deux ans, en vérité, nous y songions, mais une telle entreprise demande une étude sérieuse ; elle réclame également cette certitude que nous avons aujourd'hui : Etre assez forts pour la mener à bien. Conscients maintenant de pouvoir mettre sur pied une organisation parfaite dès le début et de disposer d'un gros effectif pour soutenir ses premiers pas, nous avons pris la décision attendue.

NOTRE ÉCOLE OUVRIRA A MORZINE LE 15 DÉCEMBRE 1935

Morzine, en effet, offre au skieur des pentes extrêmement variées dans leur exposition, dans leur inclinaison, dans leur difficulté — L'enneigement y est celui de toutes nos stations savoyardes, donc très satisfaisant. Un téléphérique donne accès à un plateau supérieur dont les crêtes, rejoignant « les Gêts », sont autant d'admirables buts de promenades faciles. Enfin l'aménagement hôtelier est tel qu'il puisse convenir à la majorité des skieurs. Il manquait à Morzine une animation, une jeunesse dans la vie, que notre Ecole lui donnera

L'École du S. C. A. P. sera dirigée par Lucien Poncet que tout le monde connaît dans les milieux alpins ; calme, réservé, il sera, pour nos débuts, le meilleur des guides ; son directeur sportif sera Daniel Dewulf, trois fois champion de France Universitaire. Habitué aux grands concours, Dewulf saura donner à la station cette atmosphère sportive qui crée le succès. Enfin deux professeurs autrichiens viendront compléter le cadre permanent de notre Ecole. Ils ont été choisis pour le S. C. A. P., par Hannes Schneider lui-même parmi ses élèves personnels. Nous n'en dirons pas plus.

En somme cette école vous paraîtra calquée sur ses devancières. Il est un modèle que nous serions heureux d'approcher : celui des grandes écoles de l'Arberg, mais nous aurons en plus une originalité : cette École est faite pour les membres du S. C. A. P. Des tarifs exceptionnels leur seront réservés, enfin ils y trouveront l'enseignement qui leur convient et chaque jour une promenade en terrain varié avec un professeur leur évitera la lassitude qu'engendre la pratique continuelle du ski de piste. Notre Ecole sera digne du nom qu'elle porte, elle sera celle d'un Ski Club Alpin.

Sa valeur, l'enthousiasme de ses élèves, l'accueil et la publicité que vous lui ferez, la placeront, dès cet hiver, au premier rang des écoles de ski françaises.

Commission des Courses

La Commission des Courses, réunie sous la présidence de M. Maurice Bernard, a décidé de ne pas publier de programme des courses du S. C. A. P. dans le *Bulletin* d'octobre 1935.

En effet, nos camarades ont été l'an dernier pris au dépourvu par d'abondantes chutes de neige qui ont rendu possible des promenades que l'on ne pouvait normalement pas prévoir.

Il peut cette année en être de même, mais l'enneigement peut également être tardif et nous conduire à annuler des week ends projetés.

La Commission a donc pris la décision d'envoyer dans les premiers jours de novembre à chacun des membres du S. C. A. P. un programme détaillé des courses collectives, programme qui sera valable jusqu'à la parution du premier *Bulletin* de 1936.

Equipe de Courses

Comme l'année dernière, le Ski Club Alpin Parisien sera représenté dans toutes les grandes compétitions de la saison sportive.

Notre équipe repose encore une fois sur les mêmes bases : Jacques Charmot, Daniel Dewulf, Jean Carle, tous trois anciens membres de l'équipe de France Universitaire, auxquels viendront s'ajouter Daniel Clostre qui fera sa rentrée parmi nous, et peut-être Henri Gerbier, si ses occupations le lui permettent.

Ils encadreront une belle phalange de jeunes : François

Geoffre de Chabrignac, Labouchère, Ewald, Baquet, Olivier Long, qui tous sont des « moins de vingt ans ». Malgré cela nous voulons voir venir à nous d'autres jeunes, nous leur donnerons des facilités d'entraînement, nous les engagerons dans les courses où ils apprendront à courir, où ils verront descendre les meilleurs champions; ils s'apercevront que la course de descente est un sport merveilleux; ils connaîtront la joie de la lutte, et goûteront l'attrait de cette atmosphère spéciale aux compétitions de ski.

La course de descente n'est pas un sport dangereux, nous sommes tous revenus entiers des concours auxquels nous avons participé, et nous ne souhaitons qu'une chose, c'est emmener dans les prochaines compétitions tous les jeunes skieurs qui voudront à leur tour porter les couleurs du S. C. A. P. sur les champs de neige.

Cours de culture physique

Nous rappelons aux membres du S. C. A. P. que nous organisons chaque année des cours de culture physique. Il nous paraît en effet de plus en plus indispensable de préparer les skieurs aux fatigues qui les attendent lors de leur première sortie sur les champs de neige. La culture physique leur permettra d'éviter les courbatures qui suivent une longue journée de sport et leur fera goûter de façon plus parfaite les premières descentes à ski.

Les cours sont organisés *pour les Dames*, 30, rue Vineuse, Paris (16^e), par Mlle Erna Sporer (Passy 31-26), diplômée de l'Etat autrichien, les lundi et jeudi de 19 à 20 heures, et les mardi et vendredi, de 11 heures à 12 heures. Prix : 100 francs par mois pour deux séances par semaine.

Pour les Messieurs : Le Stade Français, 11, rue Louis-le-Grand, Paris, cette année encore nous offre l'hospitalité. Ces cours sont placés sous la direction de M. Gajeau, entraîneur de la Fédération Française d'Athlétisme. Les tickets

des leçons sont en vente au Secrétariat du Ski Club Alpin Parisien et ne seront valables que présentés avec la carte en règle de membre du S. C. A. P.

Dans le but de conserver à ces cours un caractère de sportivité stricte, nous rappelons à nos camarades qu'ils ne sont pas mixtes et que, cette année, les dames ne seront plus admises aux cours organisés par le Stade Français.

Règlementation du Camping en Forêt de Compiègne

M. l'Inspecteur des Eaux et Forêts à Compiègne a autorisé le 14 juillet 1935 les membres du C. A. F., porteurs de leur carte de sociétaire en règle, à camper à l'avenir en forêt, sur simple présentation de leur carte, sans autorisation préalable, aux endroits suivants, mais à charge par les campeurs de se présenter au garde, dont le nom suit l'endroit de camping sur la liste ci-après.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR LE CAMPING

1. Forêt de Laigue :
Carrefour du Puits d'Orléans
2. Forêt de Compiègne :
Etangs de Saint-Pierre
Vivier Frère Robert
Larris Mathieu
La Muette
Vôliard (près de Pierrefonds) .

GARDES FORESTIERS

- Brigadier Desbouis.
- Garde Bronner.
Garde Poncel.
Garde Poncel.
Garde Seyller.
Brigadier Pierre.

Le gérant : Marcel LEGRAND

Melun. — Imp. LEGRAND et FILS.